

Bref sanitaire national Référentiel urgences - Amuf / Resah - Nouveaux marchés / Directeurs - PFR 2015 / CNSF - Filières physiologiques / Transition énergétique - Adoption / Pièces Jaunes - Projets pédiatriques

Publié le 16/07/15 - 15h17 - HOSPIMEDIA

Publié le 16/07/15 - 15h17 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

[Ressources humaines] L'Amuf et la CGT s'enthousiasment de la publication du référentiel sur le temps de travail aux urgences

En cours de diffusion, le référentiel de décompte du temps de travail aux urgences (lire ci-contre) suscite l'enthousiasme de l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf) et de la CGT. Par communiqué, ceux-ci estiment ainsi que la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a "*respecté ses engagements*", saluant dans ce texte "*une grande victoire pour une avancée sociale majeure qui aura pour vocation à s'étendre aux autres spécialités ayant la même contrainte au temps*". Mais cette "*véritable révolution pour l'hôpital public*" à laquelle s'apparente cette publication ne signifie pas pour autant, à lire l'Amuf et la CGT, le bout du "*combat syndical*" : "*la mise en œuvre pratique nécessitera encore du travail en fonction des particularités des organisations locales, notamment dans certains CHU*". Et les deux syndicats de promettre de rester "*vigilants*" via les comités techniques régionaux des urgences mis en place au niveau des ARS pour que l'application "*pleine et entière*" de l'instruction de la DGOS puisse se faire dans les meilleures conditions dans l'ensemble des établissements.

[Économie] Trois nouveaux marchés d'équipements ont été attribués par le Resah

Le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) a attribué trois nouveaux marchés groupés pour la location ou l'acquisition d'équipements, indique-t-il dans un communiqué. Le premier marché, d'une durée de quatre ans, porte sur l'achat d'échographes avec un engagement minimum de commande garanti par le réseau de 490 appareils. Il est composé de vingt-trois lots et inclut des garanties de deux ou cinq ans ainsi que des prestations complémentaires. Dix sociétés ont été retenues dont deux françaises (Sonoscaner et Supersonic). Le deuxième marché concerne des copieurs multi-fonctions pour "*accompagner la mise en œuvre d'une politique d'impression plus efficiente dans les établissements*". D'une durée de quatre ans, il a été attribué à la société Konica Minolta. Il permet d'accéder à la location de copieurs (de trois à cinq ans) et inclut la possibilité d'effectuer un audit sur le parc installé. Enfin, le dernier marché concerne du matériel informatique "*répondant aux attentes spécifiques des directions du système d'information*". Lui aussi d'une durée de quatre ans, il est divisé en deux lots. Le premier lot a été attribué à la société SCC qui propose des équipements et un ensemble de services associés (stockage...). L'autre a été attribué à la société Inmac pour l'achat de périphériques et accessoires informatiques (clés USB, disques durs externes...).

[Ressources humaines] Le CNG lance la campagne d'évaluation 2015 des directeurs

Le Centre national de gestion (CNG) vient de lancer cette mi-juillet la campagne d'évaluation 2015 des corps de direction, diffusant en ligne les notes d'information respectives aux trois corps et relative à l'évaluation et à la prime de fonctions et de résultats (PFR). Pour les [directeurs d'hôpital \(http://www.cng.sante.fr/Note-d-information-relative-a-l-1419.html\)](http://www.cng.sante.fr/Note-d-information-relative-a-l-1419.html) (DH) et [directeurs des soins \(http://www.cng.sante.fr/Note-d-information-relative-a-l-1418.html\)](http://www.cng.sante.fr/Note-d-information-relative-a-l-1418.html) (DS) sont ainsi proposés, outre cette note d'information, un guide de l'évaluation, les réponses aux questions les plus fréquemment posées, le support d'évaluation 2015, le modèle de décision de cotation de la part fonctions de la PFR et le process entretien d'évaluation.

[Offre de soins] Le CNSF apporte sa contribution sur la mise en place des filières physiologiques

Le Collège national des sages-femmes (CNSF) a remis ce 15 juillet à la DGOS et à la Haute Autorité de santé (HAS) sa contribution à la mise en place de filières physiologiques. En effet, dans les mois qui viennent les deux institutions devront préciser les bases de l'accouchement physiologique et des filières. Le collège estime dans un communiqué qu'il était "nécessaire" de préciser les définitions d'accouchement naturel ou physiologique et d'accouchement normal ou eutocique tout en rappelant les différences entre ces accompagnements, notamment au regard de la variété des dénominations. Le CNSF indique aussi que la filière physiologique doit devenir "*un parcours de santé identifié et intégré au sein des maternités, clairement différencié des parcours existant*". Elle proposera aux femmes le souhaitant et ayant une grossesse à bas risque "*un accompagnement médical personnalisé dès les premiers mois de grossesse jusqu'au post-partum*". Les interventions médicales y seront dans ce cadre réduites "*à leur strict minimum*" et des méthodes non pharmacologiques de prise en charge de la douleur seront proposées. Le collège rappelle enfin que l'obstétrique française doit évoluer afin d'adapter "*ses pratiques aux données de la littérature médicale pour les grossesses à bas risque*".

[Développement durable] Le projet de loi sur la transition énergétique est définitivement adopté

Le Sénat a adopté le [projet de loi \(http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2014-2015/530.html\)](http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2014-2015/530.html) relatif à la transition énergétique pour la croissance verte par 186 voix contre 26 le 15 juillet. Ce projet de loi "*fixe les objectifs, trace le cadre et met en place les outils nécessaires à la construction par toutes les forces vives de la nation — citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics — d'un nouveau modèle énergétique français plus diversifié, plus équilibré, plus sûr et plus participatif*", rappelle le dossier législatif. Il comprend huit titres : définir des objectifs communs pour réussir la transition énergétique ; mieux isoler les bâtiments ; développer les transports propres pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé ; la lutte contre le gaspillage, la réduction des déchets à la source et le développement de l'économie circulaire ; favoriser les énergies renouvelables et valoriser les ressources ; renforcer la sûreté nucléaire et l'information des citoyens ; simplifier et clarifier les procédures pour gagner en efficacité, en compétitivité et en maîtrise des coûts ; permettre aux citoyens, aux territoires, aux entreprises et à l'État d'agir ensemble dans la même direction.

[Offre de soins] La Fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France soutient des projets pédiatriques à hauteur de 2,2 millions d'euros

En 2015, la Fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France a décidé de soutenir 233 projets pédiatriques pour un montant total de 2,2 millions d'euros (M€), notamment sur un thème mis en avant : le rapprochement des familles (29 projets). Parmi ces [projets \(http://www.fondationhopitaux.fr/nos-actus/060715-grace-a-vos-dons-22-millions-d%E2%80%99euros-alloues-par-la-fondation-aux-projets-pediatriques/?utm_source=NL&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-mensuelle\)](http://www.fondationhopitaux.fr/nos-actus/060715-grace-a-vos-dons-22-millions-d%E2%80%99euros-alloues-par-la-fondation-aux-projets-pediatriques/?utm_source=NL&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-mensuelle) sont cités : l'aménagement d'un centre de répit pour autistes de 6 à 16 ans à Pierrefeu du Var, la construction d'une maison des Parents à Margency dans le Val d'Oise, la création et aménagement de douze chambres parents-enfant dans le service de chirurgie pédiatrique et chirurgie hépatique de l'hôpital Bicêtre dans le Val-de-Marne (Assistance publique-hôpitaux de Paris), l'acquisition de trente lits et fauteuils-lits accompagnants à l'Hôpital de La Timone de Marseille (AP-HM), les travaux et l'achat de mobilier pour l'ouverture d'une chambre de rapprochement parents-enfant à Bastia (Haute-Corse), l'acquisition de matériel multimédia à l'Hôpital de Mayotte pour permettre de maintenir le lien entre les enfants hospitalisés et leurs parents, etc.

La rédaction

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2015 — HOSPIMEDIA

Réagissez

Votre commentaire sera visible par l'ensemble des abonnés et publié en tant que :
Béregère CHEA